

# Le plan de Relance

## Point d'étape



5 Mars 2021

**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**

CHAMBRES D'AGRICULTURE  
CHARENTE-MARITIME  
DEUX-SÈVRES








# Le plan "France Relance" - rappel

- **100 milliards d'euros**  
dont 40% financés par l'UE

## 3 grands volets

		
<b>Ecologie</b> 30 Md d'€	<b>Compétitivité</b> 34 Md d'€	<b>Cohésion</b> 36 Md D'€
1 <sup>ère</sup> économie décarbonée de l'UE	Croissance innovation Relocalisation	Réduire les inégalités + de solidarité

 la transition agricole



# Le Plan de Relance : Transition Agricole, alimentation et forêt

---



Les mesures du volet « Transition agricole, alimentation et forêt », pour un montant de **1,2 milliard d'euros**, visent 3 objectifs :

- Renforcer la souveraineté alimentaire ;
- Accélérer la transition agroécologique pour donner accès à tous les Français à une alimentation saine, durable et locale ;
- Adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique.



19 Mesures



# Le Plan de Relance : Transition Agricole, alimentation et forêt

---



- Point d'étape sur quelques mesures

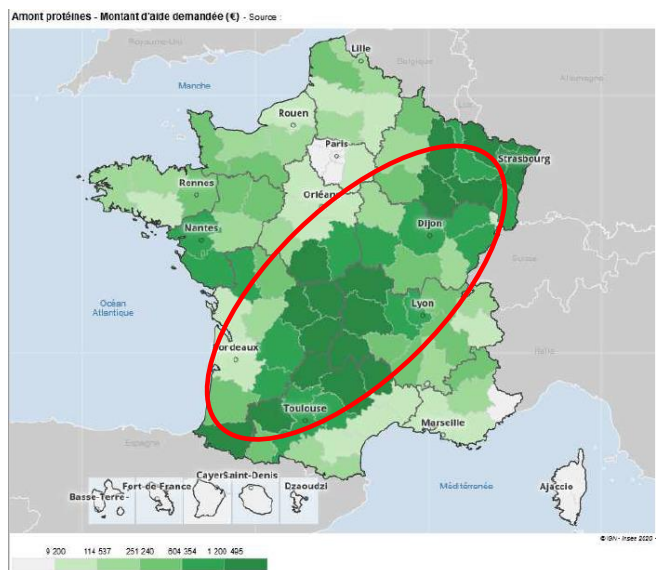
# Le volet agricole du plan de relance géré par FAM



- **Le plan protéines végétales**

Aide aux investissements dans les exploitations pour le développement des protéines végétales

- 3 898 dossiers déposés pour 64,9 M€ d'aide demandée pour une enveloppe prévue de 20 M€



# Le volet agricole du plan de relance géré par FAM



FranceAgriMer  
ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

- Le plan protéines végétales

## Situation départementale

Région/ Départ.	Nombre de dossiers déposés	Dont dossiers ETA	Dont dossiers CUMA	Dont dossiers JA/NI	Dont dossiers avec semences	Montant d'aide demandée
NA	851	23	85	206	152	13 495 485 €
17	2	0	0	1	0	25 648 €
<b>79</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>754 030 €</b>

Le dispositif est clos depuis le 12 01 2021. (Ouverture le 11/01)

Le principe de l'ouverture d'un 2ème AAP, d'un montant de 20M€ et orienté sur les grandes cultures, a été confirmé et les modalités sont en cours de stabilisation.



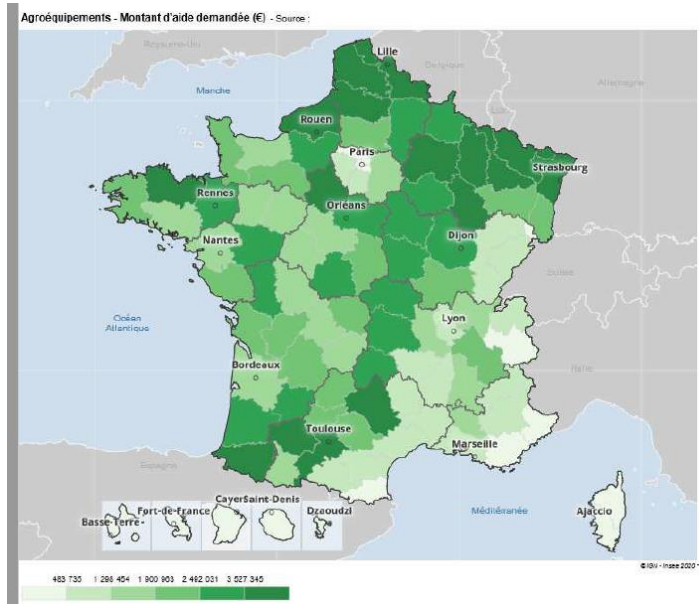
# Le volet agricole du plan de relance géré par FAM



- **Agroéquipements**

Aide aux investissements dans les exploitations pour réduire l'utilisation des intrants

- 14 811 dossiers déposés pour 206,8 M€ d'aide demandée



# Le volet agricole du plan de relance géré par FAM



- **Agroéquipements**

## Situation départementale

- 164 dossiers déposés pour 2,5 M€ d'aide demandée

Région/ Départ.	Nombre de dossiers déposés	Dont dossiers GIE	Dont dossiers CUMA	Dont dossiers ETA	Dont dossiers JA/NI	Montant d'aide demandée
NA	2 244	1	286	106	389	28 557 701 €
17	147	0	10	13	20	2 030 309 €
<b>79</b>	<b>164</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>11</b>	<b>30</b>	<b>2 492 031 €</b>

Le dispositif est clos depuis le 27 01 2021 (ouvert le 4/01)

**Les dossiers devraient être instruits au cours des mois de mars et avril.**





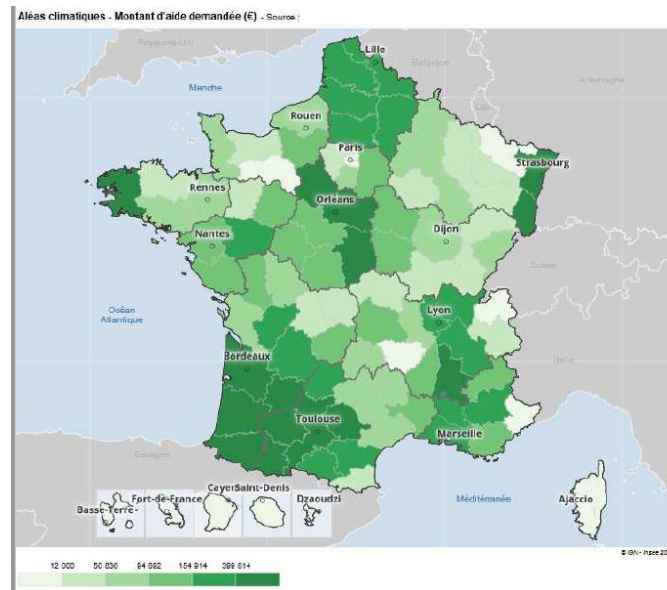
# Le volet agricole du plan de relance géré par FAM



- **Lutte contre les aléas climatiques**

Aide aux investissements dans les exploitations pour réduire l'impact des aléas climatiques

- 2 615 dossiers déposés pour 25 M€ d'aide demandée



# Le volet agricole du plan de relance géré par FAM



- **Lutte contre les aléas climatiques**

## Situation départementale

- 17 dossiers déposés pour 170 428 € d'aide demandée

Région/ Départe	Nombre de dossiers déposés	Dont dossiers GIEE	Dont dossiers CUMA	Dont dossiers JA/NI	Montant d'aide demandée
NA	455	0	6	112	4 538 082 €
17	17	0	0	2	170 428 €
<b>79</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>216 915 €</b>

Le dispositif est ouvert depuis le 4/01/2021

33% consommé au niveau national, dépôts toujours possible



# Plan de relance : "Bon diagnostic Carbone"



- Inciter les agriculteurs à mettre en place des pratiques agro-écologiques dès leur installation.
  - Objectif
    - Réduire les émissions de GES, augmenter le stockage de carbone et participer à l'adaptation au changement climatique
  - Les actions éligibles
    - Un Diagnostic GES et potentiel de stockage de carbone
    - Un plan d'action obligatoire identifiant les leviers d'amélioration, une stratégie de mise en œuvre.
    - Un accompagnement pour faciliter l'engagement de l'agriculteur.



# Plan de relance : "Bon diagnostic Carbone"



- Enveloppe : 10 M€
- Public cible : agriculteurs récemment installés (1 à 5 ans)
- Modalités de financement :
  - Plafond journalier de 550€/jour
  - Taux d'aide à 90% (reste à charge de 10%) (Plafond?)
- Convention avec ADEME –
- L'APCA a déposé une candidature en tant que tête de file de l'ensemble du réseau Chambres, dans le cadre d'un consortium associant FCEL et la Coopération Agricole
- Une réalisation des « Bons bilan Carbone » prévue à partir d'avril 2021 sur une période de 18 mois (→ fin 2022).
- Un objectif d'accompagnement de plus de 5 942 agriculteurs (dont 4 073 par les Chambres d'agriculture)



# PACTE biosécurité et bien-être animal



## – Objectifs du PACTE

- Améliorer les conditions d'élevage, le bien-être animal
- Prévenir les maladies touchant les élevages
- Renforcer la formation des éleveurs à la biosécurité
- Préserver l'emploi dans les territoires

Région/DOM	PDR	Modalité d'APP	Modification envisagée du PDRR	Calendrier de mise en œuvre						Indicateurs de suivi			
				Nombre d'AAP	Statut AAP	Ouverture AAP	Clôture AAP	Calendrier comité de sélection prévisionnel	dates de l'AAP suivant	Stock de dossiers 2020 éligibles au Pacte		Dossiers 2021	
		AAP dédié ou générique								Nombre d'AAP	Statut AAP	Ouverture AAP	Clôture AAP
NAQ	AQU	AAP générique	oui	2 AAPs, avec 2 à 3 périodes pour chaque AAP	à paraître	1er mars	fin septembre		01/03/2021	estimation en cours (nb: 350 dossiers déposés sur AAP 2020 : dossiers possiblement éligibles au Pacte)	en cours		
	LIM												
	POC												

# Projets d'Alimentation Territoriaux



- **Structurer les filières locales au travers des projets alimentaires territoriaux**
  - **Le volet 1** : Emergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux
    - lancé du 1/01/2020 au 15/01/2021
    - 41 candidatures au niveau national
  - **Le volet 2** : Accélérer la montée en puissance des PAT existants
    - Candidature : 1<sup>er</sup> mars au 15 avril 2021

**Les collectivités peuvent donc se positionner – la Chambre d'agriculture pourra venir en appui si besoin.**



# "Plantons des haies"

---



La mesure a pour objectif la plantation de 7 000 kms de haies et d'alignements d'arbres en 2 ans (budget total de 50 M€)

## En **Nouvelle Aquitaine**,

- AAP Hors PDR
- Enveloppe financière de **7 M d'euros**
- Objectif : **1 000 km de haies** à planter

## En **Deux-Sèvres**,

- La Chambre d'agriculture souhaite réunir l'ensemble des partenaires et porter une réponse départementale unique.

# « Agriculture Urbaine et Jardins Partagés »



**Objectif :** intégrer l'Agriculture Urbaine, à vocation productive et marchande, au sein des quartiers prioritaires

## **Public éligible :**

- Les collectivités territoriales menant les projets de renouvellement urbain
- Autres opérateurs, sous réserve de la formalisation d'un partenariat ou d'un accord avec la collectivité
- Jardins Partagés : multiplier par 5 le nombre de jardins partagés

## **En Deux Sèvres :**

- Dispositifs piloté la DDTM
- Tous les acteurs sollicités pour faire remonter les projets
- Appel à Projets ouvert jusqu'au 31/10/2021



# « Alimentation locale et solidaire »



- **L'accès à une alimentation saine et durable est une priorité : une question de justice sociale et de santé publique**
  - **Objectif** : développer des projets locaux permettant l'accès aux produits frais et de qualité
  - **Cibles prioritaires** : les populations isolées ou modestes
  - **Les actions** finançables :
    - développement de paniers d'alimentation
    - création de magasins de producteurs dans des zones isolées,
    - organisation de marchés solidaires
    - etc...

## En Deux-Sèvres

- Dispositifs pilotés par la DDTM (qui a sollicité la CA 79 – sélection des dossiers)
- Tous les acteurs sollicités pour faire remonter les projets
- Appel à Projets ouvert jusqu'au 31/07/2021



# « Cantines scolaires et circuits courts »



- **Dispositif de soutien doté de 50 M€**
  - **Objectif :**
    - Aider les cantines scolaires des petites collectivités territoriales à développer leur approvisionnement en produits sains, durables et locaux.
  - **Les actions finançables :**
    - l'achat d'équipement et de matériel nécessaires à la cuisine, la transformation de produits frais, ou à la conservation,
    - des investissements immatériels (logiciels, supports de communication électronique...),
    - des prestations intellectuelles (audits, études, formations du personnel de cuisine...).
  - **Cibles :**
    - communes les plus fragiles ou leur EPCI.